



Voiture avec potentiel vice caché acheté entre particulier

Par **Estelle VIMARD**, le **02/10/2017** à **19:12**

Bonjour, j'ai acheté une voiture hier a des particuliers avec contrôle technique ok vierge. Or, en rentrant (nous avons 300km de route) nous nous sommes aperçu de grosses pertes de puissance sur la voiture, soudaines, la voiture ne tire plus a ce moment la, elle n'avance plus. le seul moyen est de couper le moteur et encore... (génial sur autoroute) A froid, elle démarre mais 1 coup sur 3 elle ne veut pas tirer. C'est une 125 chevaux pourtant. Cela fait une journée seulement qu'on l'a. Aujourd'hui voyant moteur allumé. Aucun voyant lors de l'achat. Le vendeur ne me répond pas et a coupé son téléphone (preuve de sa culpabilité je pense) Je l'emmène faire un diagnostic valise demain mais à la suite de ça, ce problème peut-il être considéré comme vice caché ?
Le vendeur en avait forcément connaissance puisque ce genre de chose arrive progressivement..
merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **02/10/2017** à **21:11**

Bsr,
Si c'est un diesel, il est possible que ce ne soit qu'un encrassement vanne EGR, qui se règle facilement avec un nettoyage à l'hydrogene.
Attendez confirmation et regardez sur le net (pas de pub ici)